

REGLEMENT SOLEX  
CHAMPIONNAT GRAND-EST  
UFOLEP

# 50 cc à Galet

## Précisions

### Règlement Grand-Est

---

**Ce règlement complète le règlement technique national**

#### **1. Définition :**

L' UFOLEP avec les clubs organisateurs met en compétition pour la saison 2005 le championnat grand est 50cc a galet;

Les articles définis ci dessous s'appliquent a l'ensemble des concurrents a l'exception des paragraphes 4 9 10 et 11 qui ne s'appliquent qu'aux équipages participant au championnat.

#### **2. Généralités :**

Les règlements particuliers de chaque épreuve inscrite au championnat seront pris en compte par les pilotes.

Les clubs organisateurs devront placer un commissaire dans les stands afin d'y faire respecter le règlement (vitesse de passage etc..).

#### **3. Contrôle technique :**

Le(s) moteur(s) et le châssis seront marqués lors du contrôle technique précédent chaque épreuve.

A la fin de chaque épreuve un contrôle technique sera effectuer de façon systématique, devront se présenter à ce contrôle les trois premiers équipages du classement scratch, ainsi que les trois premiers de chaque catégorie, lors de ce contrôle seront vérifier les marquages chassit et moteur apposer en début de course ainsi que la cylindrée des moteurs pour ce faire les mécanos devront déculasser afin de permettre au responsable technique de mesurer l'alésage et la course de chaque moteur.

Pour info: Calcul de la cylindrée unitaire:  $V=3.14 R^2 \times COURSE$ . Soit pour un moteur d'alésage 40mm et de course 39.7mm,  
 $V=(3.14 \times (20 \times 20)) \times 39.7 = 49863.2 \text{mm}^3/\text{cube}$  soit 49.8632cm<sup>3</sup>/cube

Seul le responsable technique, ses assesseurs et les mécanos des solex classés aux trois premières places des différents classements seront habilités a pénétré dans le parc fermé lors du control de fin de course.

#### **4. Les équipages**

Définition : un équipage devra être constitué d' au moins trois pilotes (24H) et d' un commissaire les 4° et 5° pilotes sont facultatifs ainsi que les mécanos. Sur l' ensemble de la saison un équipage ne devra pas compter plus de 5 pilotes. Un pilote ne peut être inscrit que dans un seul team.

Après inscription a une épreuve un équipage pourra modifier sa composition première (pilotes) en le signalant a l' organisateur et ce jusqu' à la veille de l' épreuve. Lors d' une épreuve si un pilote se voit contraint d' abandonner après le départ des essais il ne pourra pas être remplacé .Un remplacement de pilote pourra au plus tard être effectuer avant le départ des essais libres. L' équipage demandeur devra pour cela en informer le directeur de course qui statuera sur le bien fondé de la requête. Tous ces changements ne peuvent être effectués qu' a la condition que le pilote remplaçant soit un des 5 pilotes inscrit en début de saison.

#### **5. Départs**

Si les organisateurs des épreuves le désirent, le départ verra partir les solex du podium de l'année précédente dans chaque catégorie puis tous les autres par catégorie également.

#### **6. Sécurité :**

Les protections suivantes seront **obligatoires** et devront être présentées lors du Contrôle Technique avant chaque course: protection dorsale pour tous, casque intégral en état (moins de 5 ans) ainsi que les vêtements déjà cités au règlement national (blouson, gants...).

La consommation d'alcool est strictement interdite pour tous les participants, pilotes en particulier ainsi que les commissaires. Tout comportement abusif sera sanctionné (pertes de tours, de points, exclusions...); des contrôles pourront être effectués.

#### **7. Sanctions, infractions :**

Les faits ou actions cités ci dessous sont considérés comme infractions : La réparation des machines hors des stands par un tiers autre que le pilote en cours de relais, le plein des solex hors des zones prévues à cet effet, le non-respect des consignes de sécurité ou de la signalisation (drapeaux), la non-application du règlement technique, l' utilisation de la piste a contre sens (même en poussant la machine), ou encore l'absence d'un commissaire seront préjudiciable pour les équipages.

Seul les commissaires, les organisateurs ainsi que les officiels ufolep seront habilités à constater une infraction.

Les sanctions dépendront de la nature de l'infraction. Elles pourront aller de la perte de tours lors de la course en cours à l'exclusion du classement de la course ou du Championnat. Les sanctions seront laissées à l'appréciation du directeur de course.

### 8.Modifications d'ordre technique :

- Origine : RAS
- Promotion :
  - Carburateur de diamètre 12mm maxi côté pipe d'admission et 14mm maxi. côté filtre à air, section ovale estampillée constructeur 12 mm.
- Prototype : Culasse libre, refroidie par air liquide interdit.
- Super Prototype : RAS

### 9.Classement et attribution des points:

Tableau d' attribution des points

	Durée :	24 H	18 H	15 H	12 H	9 H	6 H	3 H
<b>Positions</b>								
1		41	39	37	35	33	31	29
2		39	37	35	33	31	29	27
3		37	35	33	31	29	27	25
4		35	33	31	29	27	25	23
5		33	31	29	27	25	23	21
6		31	29	27	25	23	21	19
7		29	27	25	23	21	19	18
8		27	25	23	21	19	17	17
9		25	23	21	19	17	16	16
10		23	21	19	17	15	15	15
11		21	19	17	15	14	14	14
12		19	17	15	13	13	13	13
13		17	15	13	12	12	12	12
14		15	13	11	11	11	11	11
15		13	11	10	10	10	10	10

Ce tableau s' applique au 5 classements sanctionnés lors du championnat

- Classement scratch
- Classement origine
- Classement promotion
- Classement prototype
- Classement super prototype

### Attribution des points :

Ce classement concerne tous les équipages, a savoir que les équipages qui ne sont pas inscrit au Championnat et qui rentrent dans les quinze premiers au classement scratch et par catégories font disparaître les points qui sont théoriquement attribués a leur place.

Exemple : Si le premier et le troisième des 24 H sont inscrit au Championnat, mais pas le second, le premier gagne 41 points et le troisième de 37 points (les 39 points de la place de deuxième étant éliminés par l' équipage hors Championnat).

### Bonifications

Tous les équipages engagés au championnat se classant en dessous de la quinzième place lors d' une course se verront attribuer 5 points de bonification a condition qu' ils aient couvert au moins deux tours complets sur l' épreuve.

### **10.Les courses :**

Le Championnat grand est 2005 compte 5 courses : les 6 H de Troyes, les 24 H de Chaumont, les 9 H Palaiseul, les 10 H de Verjus, le bol d' Orges(6 H). Les courses de Montier en Der (le 18/06 6H) et de bayon (le 18/09 6H) entreront dans le Championnat en 2006.

Les équipages inscrits au Championnat devront participer à au moins 3 des cinq courses pour pouvoir être classés.

### **11.Inscriptions :**

L'inscription au Championnat Solex Grand-Est UFOLEP est fixée a **50 euros** par équipe (1 solex + 5 pilotes maxi.). Les fonds permettront d'organiser une remise de trophée en fin de saison ainsi que l' achat de matériel qui sera mis à disposition des équipes ou des organisateurs par la suite (dorsales, drapeaux par exemple).

L'inscription devra être effective avant le 4 avril 2005.

Les équipages inscrits au championnat se verront attribuer un numéro de course qui leur sera réservé pour la saison.

Afin de permettre le bon déroulement du Championnat, il est nécessaire que de nombreux commissaires de course soient formés. Sachez que les formations d'Officiels FIO de l'UFOLEP sont peu coûteuses voire gratuites, et que plus de commissaires il y aura, moins de course chacun d'eux fera.

**Merci de votre compréhension et de l'implication que vous allez placer dans ce Championnat.**